

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°27 du 30 juillet 2009**

**PARTIE TEMPORAIRE**

**Armée de l'air**

**Texte n°22**

**CIRCULAIRE N° 726/DEF/DRH-AA/EOAA/EM/BFO/DEC/EMA2011**

portant sur les œuvres littéraires inscrites au programme des concours d'admission à l'école militaire de l'air en 2011.

*Du 18 juin 2009*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *état-major des écoles d'officiers de l'armée de l'air ; bureau « formation des officiers ».*

**CIRCULAIRE N° 726/DEF/DRH-AA/EOAA/EM/BFO/DEC/EMA2011 portant sur les œuvres littéraires inscrites au programme des concours d'admission à l'école militaire de l'air en 2011.**

*Du 18 juin 2009*

NOR D E F L 0 9 5 1 7 2 8 C

---

*Référence de publication : BOC N°27 du 30 juillet 2009, texte 22.*

---

Les œuvres littéraires retenues au programme de français des concours d'admission à l'école militaire de l'air en 2011 sont :

- « Stupeur et tremblements » d'Amélie **Nothomb** ;
- « La Goutte d'Or » de Michel **Tournier**.

Ces œuvres seront étudiées au travers du thème : « L'acculturation et les conflits culturels ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,  
commandant les écoles d'officiers de l'armée de l'air,*

Denis MERCIER.